

BULLETIN COMMUNAL
HAUT-INTYAMON
N°08



SOYEZ INFORMÉS
DE CE QUI SE PASSE
DANS VOTRE
COMMUNE

ASSEMBLÉE
COMMUNALE
MERCREDI
10 DECEMBRE 2025

VOTRE BULLETIN
COMMUNAL
MULTI-
GÉNÉRATIONNEL

PAGES SPÉCIALES



COMMUNE DE
HAUT-INTYAMON

Rue du Moléson 19
1669 Albeuve
026 928 40 40

www.haut-intyamou.ch

commune@haut-intyamou.ch



De gauche à droite :

Nicolas Haymoz, Conseiller communal

Dicastères : eau potable, eaux usées, endiguements, agriculture, alpages, Parc Naturel Régional Gruyère-Pays-d'Enhaut, tourisme, SIV société d'intérêt villageois Lessoc, syndicat des Prés d'Albeuve et environs, route alpestre de l'Evi Neirivue, Allières-Hongrin-Frontière, syndicat à buts multiples Haut-Intyamou

☎ 076 720 72 75, e-mail : n.haymoz@haut-intyamou.ch

Marc Beaud, Conseiller communal

Dicastères : finances, sport - association « Sport en Gruyère », police du commerce, service du feu Secours sud Fribourgeois, sécurité et police, premiers répondants, PRU points de rencontre d'urgence

☎ 079 732 04 50, e-mail : m.beaud@haut-intyamou.ch

Corine Sigrist, Vice-Syndique

Dicastères : affaires sociales, accueil extrascolaire, service intercommunal de curatelle, santé, AVS, homes, structures d'accueil de la petite enfance, SIV société d'intérêt villageois Albeuve-Les Sciernes, bibliothèque, politique de la jeunesse, commission Seniors

☎ 078 729 70 92, e-mail : c.sigrist@haut-intyamou.ch

François Both, Conseiller communal

Dicastères : forêts - Corporation forestière Moléson, bâtiments communaux, éclairage public, nouvelle mensuration, Chabloz Energie, chauffage à distance Neirivue

☎ 076 209 16 69, e-mail : f.both@haut-intyamou.ch

Boris Fringeli, Syndic

Dicastères : administration générale, coordination cercle scolaire, transports publics, PNR commission de la mobilité, culture

☎ 079 291 38 80, e-mail : b.fringeli@haut-intyamou.ch

Karine Beaud-Ropraz, Conseillère communale

Dicastères : édilité, places de jeux, cimetières, déchetterie, routes (entretien et investissements), SIV société d'intérêt villageois Neirivue, chiens

☎ 079 658 45 61, e-mail : k.beaud-ropraz@haut-intyamou.ch

Valentin Saugy, Conseiller communal

Dicastères : police des constructions, aménagement du territoire (PAL), stands de tir, armée, protection civile/ORCOC Organe communal de conduite, intersociété Montbovon, SIV société d'intérêt villageois Montbovon

☎ 079 441 38 27, e-mail : v.saugy@haut-intyamou.ch

Table des matières

Mot du Syndic	pages 4-5
Convocation à l'assemblée communale	page 6
Budget de résultats	page 7
Budget des investissements 2026	page 8
Investissement N°26.1	page 9
Investissement N°26.2	page 10
Investissement N°26.3	page 11
Mise à jour du règlement du personnel communal.....	page 12
Délégation de compétence au Conseil communal - ancienne école Neirivue.....	page 13
Modification des statuts de l'Association Secours sud fribourgeois.....	page 14
Manifestations temporaires - délai à respecter - information.....	page 15
Rencontres de jeunes gens gruériennes 2025 à Broc.....	page 16
Un après-midi de cartes et de partage à Neirivue	page 17
Invitation du Conseil communal à un moment convivial.....	page 18
Payez vos factures communales en ligne	page 19
1876 - L'incendie, spectacle musical	pages 20-21
La 5 ^{ème} édition du Lessoc tour du Lac a été synonyme de records !	page 22
La commune, entreprise formatrice	page 23
Programme Bâtiments - Service de l'énergie, Fribourg.....	page 24
Groupe de jeux en forêt à Neirivue	page 25
Accueil extrascolaire Haut-Intyamon	page 28
Option Gruyère.....	page 29
Pages destinées aux sociétés locales.....	pages 30-31
Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut.....	page 32
Diverses informations à la population.....	page 33
Senior mag	pages 34-49
Nouveaux horaires TPF.....	page 50
La photo mystère / L'info pertinente.....	page 51

Mot du Syndic

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Préparant ma 50^e et dernière assemblée communale en tant qu'élu, je me permets un coup d'œil dans le rétroviseur, du moins jusqu'à janvier 2025.

Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter et remercier, vous, parents d'élèves, qui avez magnifiquement joué le jeu du passage au train pour tous les enfants non domiciliés à Neirivue. De janvier à juillet, nous avons fait appel aux TPF pour la deuxième personne accompagnant les enfants dans le train et le péditrain. La collaboration fut excellente mais onéreuse, la plupart de ces patrouilleurs n'habitent pas du tout la région.

Par bonheur, nous pouvons compter depuis la rentrée d'août sur 7 patrouilleuses et patrouilleurs motivés et domiciliés sur la commune. 6 d'entre eux sont engagés depuis le 6 janvier, et Jean-Paul Borcard, de Neirivue, nous a rejoints le 28 août. Voici leurs noms : Stéphanie da Silva Soares, Albeuve (qui officie tous les jours, au départ de la gare de Lessoc) ; Chantal Terreaux, Allières ; Anaïs Borcard, Neirivue ; Isabelle Cattin Jordan, Montbovon ; Pierre Gendre, Montbovon ; votre serviteur, Les Sciernes. Cette fois, nous ne publions plus de recherche pour la relève : elle est assurée par 4 personnes sur liste d'attente. Cet engouement fait réellement plaisir, et nous constatons avec satisfaction que les élèves eux-mêmes, dans leur immense majorité, apprécient le transport par train.

Petite ombre au tableau : il y a trop de parents qui emmènent leurs enfants à l'école en voiture. Normalement, la dépose-minute aux abords de l'école est interdite, sauf en cas de mobilité réduite, bien sûr. J'encourage donc les parents – et surtout les habitants de Neirivue – à éviter autant que possible ces trajets en voiture. Par avance, merci de la part du péditrain !

Notre commission Seniors fait un travail remarquable, désormais très bien suivi par nos aînés. Il est très important de cultiver le lien social, et, dans ce cas, les moyens financiers mis à disposition sont modestes. Simplement, les personnes engagées donnent énormément d'elles-mêmes, et le résultat est tout simplement magnifique !

Après presque une année d'exploitation, la nouvelle école de Neirivue semble ravir ses usagers. Malgré quelques soucis de jeunesse (nous ne sommes que très moyennement satisfaits du système de ventilation et du puits canadien), nous pouvons affirmer que nous avons là un très bel outil de travail. L'équipe de l'accueil extrascolaire est également enchantée de ses locaux. Merci infiniment à Jordi Espin et à ses collaboratrices de choc ! Vous bichonnez « votre » école, qui fait plaisir à voir !

Portons maintenant notre regard sur l'avenir... Sans grande surprise, nous sommes littéralement étranglés par les charges liées, et le Conseil communal met tout en œuvre pour tenter d'éviter l'augmentation de la quotité d'impôt, qui serait à notre avis contre-productive. Mais les temps sont durs, nous ne pouvons pas nous voiler la face. L'augmentation de la taxe immobilière, qui passe de 2,5 à 3 pour mille de la valeur fiscale d'un immeuble, était inéluctable. Elle permet de réduire le déficit prévu pour 2026 d'un peu plus de CHF 100'000.--. Nous ne savons honnêtement pas comment nous pourrions garder la tête hors de l'eau lorsque les EMS et le Centre sportif votés seront en fonction. Sans apport financier significatif, les nuages noirs ne vont pas se dissiper de sitôt. Logiquement, nos investissements à venir se limitent au strict nécessaire. Nous ne sommes de loin pas la seule commune dans cette situation, et nous nous attelons constamment à tirer la sonnette d'alarme auprès de la Préfecture, de la députation et de l'Autorité cantonale.

Le nombre d'habitants de notre commune n'a cessé d'augmenter : de quelque 1200 âmes à la fusion au 01.01.2002, nous sommes désormais 1776 au 31.10.2025. C'est signe que, malgré notre fiscalité peu attractive, il fait bon vivre dans nos villages. Lorsque nous accueillons les nouveaux citoyens qui se sont établis l'année précédente, ils nous confirment à quel point ils se sentent bien dans leur nouveau foyer. Rappelons-nous le privilège d'habiter dans un décor de carte postale, avec une vie associative riche.

De mon côté, après 23 ans au sein du Conseil communal, je vous tirerai ma révérence en avril 2026. J'aurai énormément appris dans ce laps de temps, ayant le privilège d'empoigner plusieurs dicastères. Je vous exprime ma profonde gratitude, ainsi qu'à mes collègues du conseil, les collaboratrices de l'administration, le personnel de l'édilité, des bâtiments, de l'eau, de l'école, les membres de nos commissions, pour votre soutien et votre participation souvent assidue et constructive aux défis importants que nous nous sommes lancés. Le Conseil communal fonctionne très bien, une grande majorité se représentera aux élections de mars 2026, je vous sais gré de participer activement au scrutin et de continuer à soutenir notre Exécutif.

Au nom du Conseil communal, je vous souhaite une fin d'année paisible et riche en rencontres, et je me réjouis de vous revoir à notre assemblée du 10 décembre.

Pour le Conseil communal de Haut-Intyamou :

Boris Fringeli, syndic

ASSEMBLEE COMMUNALE

Convocation

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Haut-Intyamon sont convoqués en assemblée communale

**le mercredi 10 décembre 2025 à 20h15,
à la salle communale à Albeuve.**

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 28 mai 2025

Le procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site communal, www.haut-intyamon.ch

2. Budget 2026

- 2.1 Présentation générale du budget
- 2.2 Planification financière
- 2.3 Augmentation de la contribution immobilière de 2.5 ‰ à 3‰
- 2.4 Préavis de la Commission financière sur le point 2.3
- 2.5 Vote du point 2.3
- 2.6 Budget de résultats
 - Information - eaux usées : augmentation de la taxe d'exploitation
- 2.7 Budget des investissements
 - 26.1 Adduction d'eau - Allières Phase II CHF 1'500'000.-
 - 26.2 Assainissement des buttes de tir Albeuve CHF 505'000.-
 - 26.3 Place des branches à la déchetterie communale CHF 55'000.-
- 2.8 Préavis de la Commission financière
- 2.9 Vote des investissements selon liste point 2.7
- 2.10 Vote du budget de résultats

3. Approbation du règlement du personnel communal

4. Délégation de compétence au Conseil communal pour la vente de l'ancienne école de Neirivue, Route de l'Intyamon 48 à Neirivue

5. Approbation de la modification des statuts de l'ASSF (Association Secours Sud Fribourgeois)

6. Election à la Commission financière

7. Divers

- 7.1 Point de situation sur la vente des parcelles et bâtiments communaux
- 7.2 Elections communales 2026

Le Conseil communal

Toute demande particulière est à adresser par écrit à l'attention du Conseil communal à commune@haut-intyamon.ch ou par courrier postal d'ici au vendredi 5 décembre 2025.

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture.

Budget de résultats

Compte de résultats	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	987'307.10	234'547.00	970'928.55	230'647.00	928'731.64	737'653.27
1 Ordre et sécurité publics - défense	204'885.95	59'165.35	186'543.15	59'165.35	180'049.51	68'561.63
2 Formation	3'349'163.75	444'505.00	2'949'286.20	362'357.00	2'628'557.68	18'194'413.05
3 Culture - sports - Loisirs	213'287.00	8'400.00	169'116.20	8'300.00	213'460.33	7'226.10
4 Santé	805'979.40	4'000.00	786'459.55	4'000.00	708'727.60	20'108.20
5 Affaires sociales	1'112'665.85	6'000.00	919'261.00	6'700.00	847'128.20	7'114.00
6 Trafic et télécommunication	719'492.00	20'567.65	704'112.90	20'567.65	730'990.79	49'738.63
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'204'752.85	1'082'227.30	1'160'867.40	1'020'126.75	1'192'078.01	1'454'016.89
8 Economie publique	417'960.45	83'917.30	410'208.35	31'254.60	406'706.30	46'233.52
9 Finances et impôts	494'053.00	6'601'315.00	519'009.65	6'406'993.00	617'003.43	7'207'616.29
Totaux	9'509'547.35	8'544'644.60	8'775'792.95	8'150'111.35	8'453'433.49	11'417'681.58
Excédent de produits / charges		964'902.75		625'681.60	2'964'248.09	

Budget des investissements 2026

Compte des investissements	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	0.00	0.00	0.00	0.00	72'500.00	39'417.63
1 Ordre et sécurité publics - défense	505'000.00	298'000.00	0.00	0.00	0.00	96'000.00
2 Formation	0.00	0.00	2'000'000.00	0.00	6'585'563.87	0.00
3 Culture - sports - Loisirs	0.00	0.00	50'000.00	0.00	0.00	0.00
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 Trafic et télécommunication	0.00	0.00	403'000.00	0.00	67'262.87	0.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'555'000.00	630'000.00	303'000.00	0.00	705'546.35	130'261.30
8 Economie publique	0.00	0.00	0.00	0.00	54'902.40	41'508.16
9 Finances et impôts	0.00	0.00	0.00	0.00	-7'485'795.49	-307'187.09
Totalisation	2'060'000.00	928'000.00	2'756'000.00	0.00	0.00	0.00

Investissement no : 26.I

Référence : Allières Phase II

Objet : Achèvement du remplacement de la conduite d'eau potable en Allières avec construction du nouveau réservoir

Maître d'œuvre : RIBI SA ingénieurs hydrauliciens

Réalisation : 2026

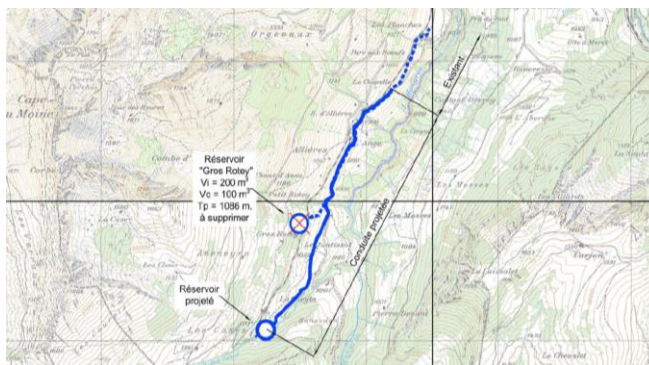
Le remplacement d'une première partie des conduites a déjà été adopté par l'assemblée du 30 novembre 2022 pour un montant de CHF 900'000.-.

Le chantier du remplacement de la conduite a commencé en automne 2024. C'est un chantier très difficile car la période la plus favorable pour sa réalisation est également la période la plus délicate pour les activités en Allières : restaurants, tourisme, agriculture. D'autre part, la qualité de l'eau du réseau, qui est encore bonne actuellement, pourrait devenir très rapidement impropre à la consommation à cause de l'état du réseau ainsi que du réservoir mal situé et hors norme. Sans cette conduite, l'alimentation d'Allières ne pourrait pas être assurée. Le réservoir permet de constituer une réserve en cas d'incendie et d'avoir une indépendance vis-à-vis des travaux d'entretien du Service des Eaux de Lausanne.

Le projet bénéficie d'un subventionnement de la part du Canton (Grangeneuve) et de la Confédération (OFAG). Le taux final n'est pas encore connu. Le taux utilisé dans cette présentation est de 40 % qui est un taux inférieur au taux accordé.

Financement : par emprunt auprès d'un organisme financier

Investissement brut	CHF	1'500'000.-
Subvention	CHF	600'000.-
Investissement net	CHF	900'000.-



Charge d'amortissement annuel 1.25% CHF 18'750.-

Charge financière en cas d'emprunt 1.5% CHF 22'500.-

Conseiller communal responsable : Nicolas Haymoz

Investissement no : 26.2

Référence : Assainissement des buttes de tir Albeuve

Objet : Assainissement des installations de tir 300m et 50m à Albeuve

Maitre d'œuvre : Hydrosol

Réalisation : 2026

L'ancienne butte de tir située à Albeuve a accueilli durant de nombreuses années des activités de tir, entraînant une accumulation de plomb et d'autres métaux lourds dans le sol. Ces substances peuvent, à long terme, contaminer les sols et les eaux souterraines, représentant ainsi un risque pour l'environnement et la santé publique.

La législation cantonale impose l'assainissement de ce type de site. Pour notre commune, le délai arrive à échéance en 2026. Il est donc essentiel de réaliser les travaux d'ici cette date afin de respecter nos obligations légales et de conserver le droit aux subventions accordées pour ce type de projet.

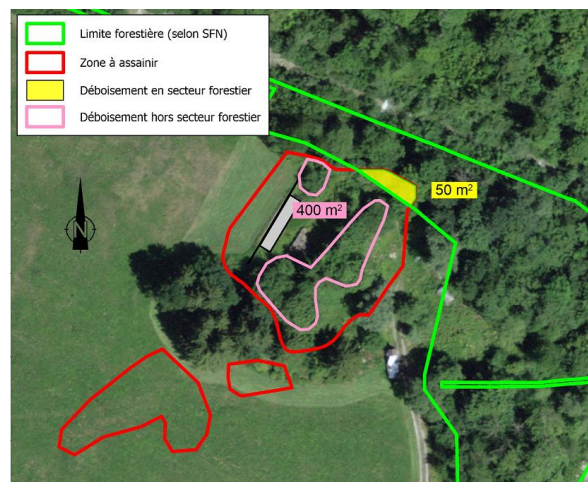
L'assainissement consistera à :

- réaliser des analyses précises des sols,
- retirer et traiter les terres contaminées,
- réhabiliter le site pour qu'il soit à nouveau sûr et conforme aux normes environnementales.

Au-delà du respect de la loi, ce projet permettra de protéger durablement notre cadre de vie, de sécuriser le terrain pour un usage futur et de préserver la qualité de notre environnement local.

Financement : Emprunt bancaire

Investissement brut	CHF	505'000.-
Subvention	CHF	298'000.-
Investissement net	CHF	207'000.-



Charge d'amortissement annuel 3% CHF 15'150.-

Charge financière en cas d'emprunt 1.5% CHF 7'575.-

Conseiller communal responsable : Valentin Saugy

Investissement no : 26.3

Référence : Place des branches à la déchetterie communale

Objet : Réaménagement de la place des branches à la déchetterie communale

Maitre d'œuvre : Commune de Haut-Intyamon

Réalisation : 2026

La place destinée au dépôt des branches à la déchetterie communale nécessite aujourd'hui une réfection complète. Les palissades en bois, installées il y a plusieurs années, sont endommagées et fragilisées, ce qui ne permet plus de retenir correctement les tas de branches.

De plus, lors du ramassage des branches, les bouches d'évacuation des eaux pluviales sont régulièrement touchées par les machines, provoquant des dégâts récurrents et des frais d'entretien supplémentaires, tout en compliquant le bon fonctionnement du site.

Le projet prévoit :

- le remplacement des palissades en bois par une structure plus solide et durable
- la mise à niveau partielle du terrain afin d'améliorer la stabilité et la sécurité
- une meilleure protection des installations d'évacuation des eaux

Ce réaménagement permettra de sécuriser la zone de dépôt, de faciliter le travail du personnel et des machines, et d'assurer une gestion plus efficace et durable des déchets verts.

Financement : sur les liquidités disponibles

Investissement brut	CHF	55'000.-
Subvention	CHF	0.-
Investissement net	CHF	55'000.-



Charge d'amortissement annuel 4% CHF 2'000.-

Charge financière en cas d'emprunt 0%

Conseillère communale responsable : Karine Beaud-Ropraz

Mise à jour du règlement du personnel communal

Le Conseil communal soumet à l'Assemblée le nouveau règlement du personnel communal. Ce texte, fondé sur le modèle de l'Association des Communes Fribourgeoises (ACF), vise à moderniser et harmoniser le cadre des relations de travail pour l'ensemble des collaborateurs communaux.

Le règlement actuellement en vigueur date de 2010. Depuis, plusieurs évolutions légales sont intervenues au niveau fédéral et cantonal. Le nouveau texte tient compte de ces changements et met la commune en conformité avec le droit en vigueur.

Le projet a été examiné par le personnel communal, puis préavisé par la commission du personnel et la commission financière, avant d'être adopté par le Conseil communal. Il est maintenant soumis à l'Assemblée pour approbation.

Sans changer l'esprit général, ce règlement :

- clarifie les procédures d'engagement et de résiliation pour plus de transparence ;
- met à jour les congés (maternité, paternité, adoption, assistance) selon les normes fédérales ;
- renforce la protection et la responsabilité du personnel et de l'employeur ;
- favorise la formation continue et une gestion moderne des ressources humaines.

L'objectif est de garantir des conditions de travail équitables, actuelles et cohérentes avec celles pratiquées dans les autres communes fribourgeoises. Le texte complet peut être consulté au bureau communal durant les horaires d'ouverture et sur le site internet de la commune.

En résumé

- Le règlement de 2010 est remplacé par un texte modernisé conforme aux lois actuelles.
- Élaboré sur la base du modèle ACF et validé par les commissions.
- Entrée en vigueur prévue : 1^{er} janvier 2025 (avec effet rétroactif - sous réserve de l'approbation cantonale).



Délégation de compétence au Conseil communal pour la vente de l'ancienne école de Neirivue, Route de l'Intyamon 48 à Neirivue

Pour mémoire, lors de l'assemblée communale du 15 mai 2024, les citoyennes et citoyens présents ont accordé au Conseil communal une délégation de compétence pour la vente de l'école de Neirivue, au prix de vente minimum de CHF 550'000.-. La proposition prévoyait le maintien du rez-de-chaussée propriété de la commune, précisant même que la rénovation de cet espace ne serait pas du ressort du futur acquéreur.

Depuis quelques mois maintenant, la Commune est en discussion avec un futur acquéreur qui a formulé une offre ferme au montant de CHF 725'000.-, soit un montant supérieur aux attentes initiales. Néanmoins, son offre porte sur l'entier du bâtiment, y compris le rez-de-chaussée.

En effet, il s'est avéré complexe de trouver un acheteur prêt à acquérir le bâtiment sans cette surface. De nombreuses problématiques ont été soulevées et notamment celle de savoir comment financer des travaux de rénovation au rez-de-chaussée dans le cadre de la rénovation totale du bâtiment.

Aussi, la proposition suivante a été formulée par l'acheteur concernant le prix de vente proposé, conditionné de la manière suivante :

- l'acheteur s'engage à rénover l'entier du bâtiment y compris le rez-de-chaussée dont les nombreuses interventions sont estimées à CHF 150'000.- ;
- l'acheteur s'engage à établir un bail à loyer pour l'ancienne salle de théâtre sise au rez-de-chaussée en faveur de la Commune de Haut-Intyamon au loyer de CHF 750.-/mois + charges ;
- le bail à loyer est établi pour une durée de 50 ans, indexé tous les 5 ans selon l'IPC et reste résiliable, par la commune, chaque année en respectant un préavis de 12 mois.

Cette proposition permet à la commune, après une rénovation en profondeur, d'assurer la présence pérenne d'une salle entièrement neuve destinée aux sociétés et pouvant être louée à la population. A relever que les locaux ne seront plus du tout propriété de la commune.

Aussi, l'assemblée devra se déterminer sur la question suivante : L'assemblée communale accorde-t-elle une délégation au Conseil communal pour la vente de l'ancienne école de Neivue, route de l'Intyamon 48, au prix de vente de CHF 725'000.- ?

Message à l'intention des Assemblées communales et Conseils généraux des communes membres de l'association

Mesdames, Messieurs,

Réunis en séance le 8 octobre 2025, les délégué-e-s des communes membres des Secours Sud Fribourgeois ont accepté à la majorité la proposition de modification des statuts de l'association qui leur a été proposée.

Cette démarche, initiée par le Comité de direction, est dictée par les besoins croissants et évolutifs de l'association depuis sa création en 2013, lesquels ne permettent plus de répondre de manière efficiente à ses objectifs opérationnels, notamment. Les modifications porteront sur les éléments essentiels suivants :

- Siège de l'association (art. 4)
- Modalité de convocation de l'assemblée des délégué-e-s (art. 10 al.2)
- Composition du comité de direction (art. 13)
- Attributions du comité de direction et délégations (art. 15)
- Attributions de l'administrateur-trice (art. 18)
- Organisation du service des ambulances (art. 21)
- Obligation de servir (art. 23)
- Taxe d'exemption - Dispense (art. 24 al. 2)
- Taxe d'exemption - Perception de la taxe (art. 24 al. 3)
- Répartition des charges - Modalités de paiement (art. 32 al.2)

Il s'agit-là d'une révision partielle des statuts qui concerne néanmoins des éléments dits essentiels tels que la composition du Comité de direction ou les tâches confiées aux organes qui composent notre association.

Par conséquent, et conformément aux dispositions légales en vigueur, il est nécessaire que l'ensemble des assemblées communales et des conseils généraux, à leur tour, valident cette proposition de modification des statuts.

A cette fin, les statuts soumis et approuvés par l'Assemblée des délégué-e-s le 8 octobre dernier sont joints à ces lignes.

Châtel-St-Denis, le 21 octobre 2025

Manifestations temporaires - délai à respecter - information

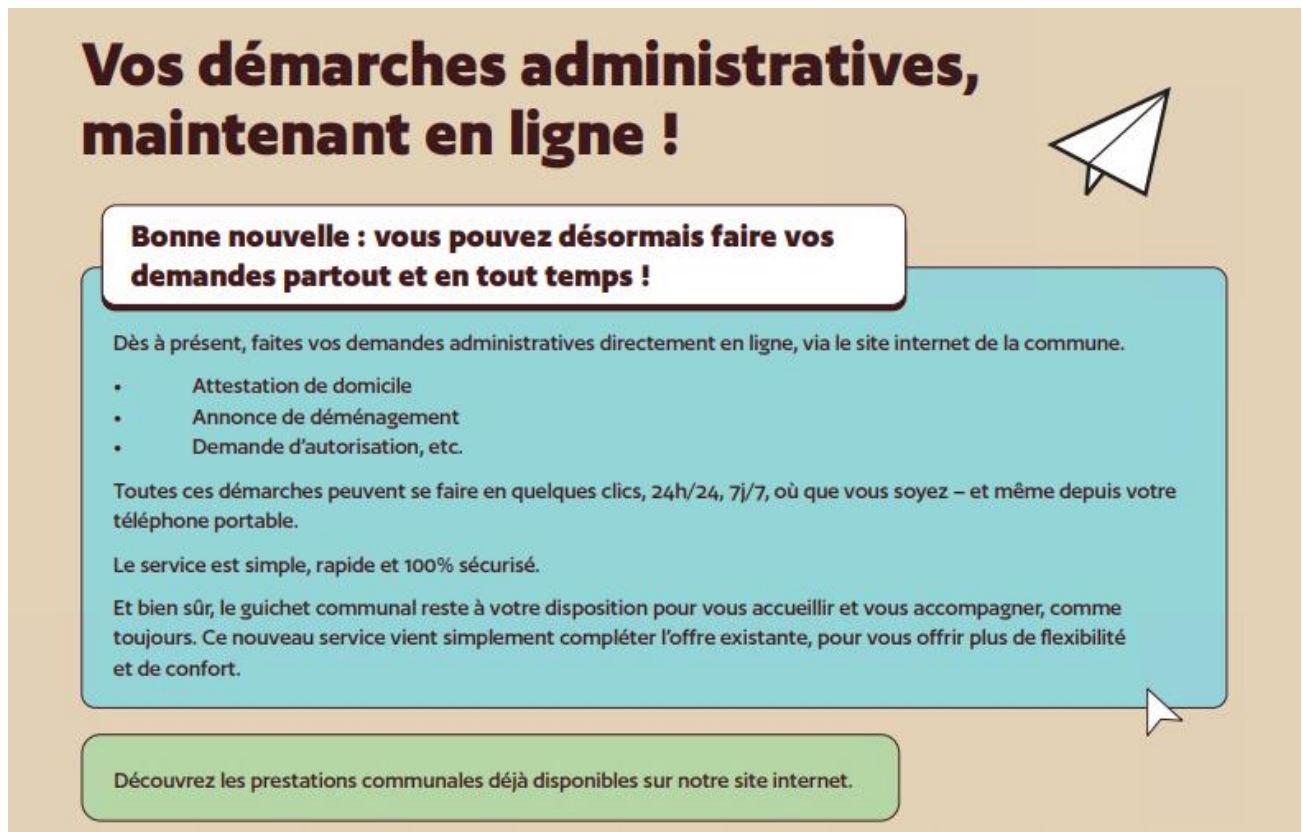
Cette information concerne les différentes sociétés de la commune organisant des manifestations sur le territoire. Récemment, la Préfecture a adressé un message aux communes afin de rappeler que les demandes d'autorisations diverses doivent être formulées par écrit, auprès du Préfet (art. 7 al. 1 REPu), au plus tard soixante jours avant le début de la manifestation, sous réserve de circonstances particulières (art. 10 al. 3 REPu).

Pour mémoire, ces formulaires doivent parvenir en amont à la commune afin d'être préavisés par le Conseil communal puis sont transmis à la Préfecture.

La Préfecture relève qu'il arrive de plus en plus régulièrement que des dossiers soient adressés moins d'une semaine avant l'événement ce qui donne lieu à un traitement prioritaire au détriment des autres dossiers en suspens.

Partant, pour toutes ces raisons, la Préfecture prononcera une décision de refus d'autorisation pour les demandes d'autorisations déposées hors délai.

Au vu de ce qui précède, nous encourageons les différentes sociétés à respecter ces délais et entreprendre les démarches utiles en amont de leur événement.



Vos démarches administratives, maintenant en ligne !

Bonne nouvelle : vous pouvez désormais faire vos demandes partout et en tout temps !

Dès à présent, faites vos demandes administratives directement en ligne, via le site internet de la commune.

- Attestation de domicile
- Annonce de déménagement
- Demande d'autorisation, etc.

Toutes ces démarches peuvent se faire en quelques clics, 24h/24, 7j/7, où que vous soyez – et même depuis votre téléphone portable.

Le service est simple, rapide et 100% sécurisé.

Et bien sûr, le guichet communal reste à votre disposition pour vous accueillir et vous accompagner, comme toujours. Ce nouveau service vient simplement compléter l'offre existante, pour vous offrir plus de flexibilité et de confort.

Découvrez les prestations communales déjà disponibles sur notre site internet.

Rencontres de jeunesses gruériennes 2025 à Broc : une victoire éclatante pour Albeuve

Les rencontres de jeunesse organisées en juillet dernier à Broc ont vu la participation passionnée et créative de nombreuses jeunesses, mais c'est celle d'Albeuve qui a véritablement brillé lors de cet événement.

La jeunesse d'Albeuve a remporté plusieurs prix, notamment pour le char réalisé, les costumes et le très convoité prix du public. Le thème de cette année, « La Belle et la Bête », a inspiré les participants à repousser les limites de leur imagination et à montrer leurs compétences artistiques.

Le char a captivé le public avec ses détails minutieux. Chaque élément a été soigneusement conçu pour refléter le conte intemporel, alliant tradition et modernité.

Les costumes, eux aussi, ont été un élément crucial du succès d'Albeuve. Chaque costume reflétait le caractère des personnages, avec une attention particulière portée aux textures, aux couleurs et à la fidélité au film. Les costumes ont non seulement impressionné par leur beauté, mais ont également contribué à créer une ambiance magique et immersive.

Enfin, le prix du public témoigne de l'impact émotionnel et visuel de leur performance. Ce prix illustre combien leur travail a été apprécié par les spectateurs, confirmant que l'investissement et la passion de la jeunesse d'Albeuve ont véritablement touché le cœur des participants.

Ce succès est le fruit d'un travail d'équipe exceptionnel et d'un investissement considérable de la part de chaque membre de la société. Leur engagement et leur créativité ont non seulement été reconnus mais aussi célébrés lors de ces rencontres.

Bravo à eux pour ce triomphe bien mérité !



Un après-midi de cartes et de partage à Neirivue

En juin dernier, les élèves des classes de 3-4H de Neirivue ont eu le plaisir d'accueillir leurs grands-parents pour un après-midi placé sous le signe du jeu et de la convivialité.

En classe, les enfants avaient auparavant découvert et pratiqué le traditionnel jeu de cartes du "chibre", dans le but de préparer ce moment de rencontre intergénérationnelle.

Ce bel échange s'est poursuivi autour d'un goûter, apprécié de tous, petits et grands. Une belle occasion de renforcer les liens entre générations dans une ambiance chaleureuse, et d'apprendre en s'amusant.



Fabienne, Jeannette et Léonie

Invitation du Conseil communal à un moment convivial

Le Conseil communal a le plaisir d'inviter la population de Haut-Intyamou à son désormais traditionnel vin chaud organisé cette année à **Montbovon** en collaboration avec la SIV.

Venez passer un agréable moment autour de l'arbre illuminé sur la place à côté du magasin d'alimentation le

vendredi 12 décembre 2025 dès 18h30
(en cas de mauvais temps dans le passage sous-voie).



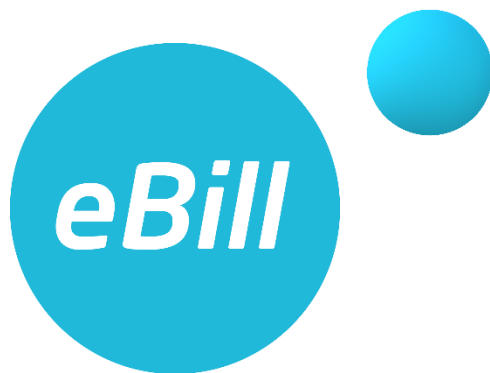
AlpTec

Chauffage
Sanitaire
Ventilation
Maîtrise Fédérale 

CHAUFFEZ
AUX ÉNERGIES
RENOUVELABLES
SUISSSES
LA NATURE
VOUS DIT MERCI

Anthony Berset | Route de l'Evi 4 | 1669 Neirivue | +41 (0)79 724 48 00
info@alptec-installations.ch | www.alptec-installations.ch

Payez vos factures communales en ligne



Processus d'inscription : rapide et simple

1. Connectez-vous comme d'habitude à l'e-banking de votre banque.
2. Dans le menu de navigation, sélectionnez «eBill» et **activez la fonction**.
3. Vous pouvez **sélectionner les émetteurs** de factures dont vous souhaitez recevoir les factures via eBill.
4. **Terminé!** Vous recevrez et réglerez désormais vos factures rapidement, en toute sécurité et de manière pratique.

Avantages eBill :

Confortable – numérique – rapide – sûr – flexible – écologique – gratuit



FERBLANTERIE - COUVERTURE - INSTALLATIONS SANITAIRES

Route de la Sarine 14
1669 Albeuve

info@pythoudsa.ch

ALEXIS

Responsable sanitaire - adduction d'eau
079 463 18 84

MAXIME

Responsable ferblanterie - couverture
079 266 71 37

www.pythoudsa.ch



Notre Comité et nos diverses commissions, avec l'aide de nombreux bénévoles très motivés, sont déjà à pied d'œuvre pour préparer l'événement qui animera le mois de juin à Albeuve.

1876

—
L'incendie
Spectacle musical



Envie de vivre l'aventure de l'intérieur ?

La Billetterie ouvre en décembre !
Premier arrivé, premier servi !

Devenir bénévole durant la fête :
www.1876-lincendie.ch



Mise à disposition de logements

Nous sommes à la recherche de solutions d'hébergement pour 5-6 personnes faisant partie de l'équipe technique du spectacle ; une chambre libre chez soi ou un studio disponible peuvent déjà faire l'affaire.
Durée : entre le 18 mai et le 3 juillet

Concacts :
presidence@1876-lincendie.ch

La 5^e édition du Lessoc Tour du Lac a été synonyme de records !

Du côté féminin, la Française Adèle Icart s'est imposée sur la course principale de 9,2 km en 39'54'', améliorant l'ancien record de plus d'une minute !

Chez les hommes, Axel Fournival a conservé son titre, devant le coureur local Rémy Dénervaud.

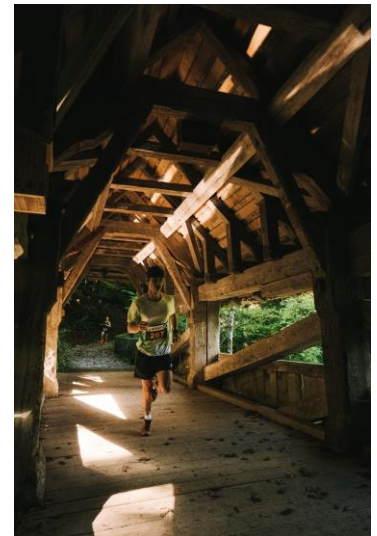
Lors de la balade, le quiz et son sympathique caquelon à fondue aux couleurs du Lessoc Tour du Lac ont été remportés par Gisèle et Michel Jolliet.

Avec **588 participant e s inscrit e s**, le record de participation a lui aussi été battu ! Bravo et merci à toutes et tous d'avoir contribué à la réussite de cette belle journée.

Nous adressons également un immense **MERCI** à nos généreux sponsors ainsi qu'à la commune de Haut-Intyamon pour leur soutien.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous **le 27 septembre 2026** pour une 6^e édition toujours autant festive !

Bel automne à tous, le comité LTDL



La commune, entreprise formatrice

Au terme de ses trois années d'apprentissage en tant qu'apprentie employée de commerce filière élargie, Melissa Oberson a obtenu son CFC et nous la félicitons.

En plus de son certificat, elle a obtenu le prix Michel Torche qui récompense les élèves s'étant particulièrement distingués par une réussite dans leur formation malgré un parcours parsemé de difficultés surmontées avec persévérance et ténacité.

Nous profitons de ce bulletin pour lui souhaiter bon vent et un bel avenir professionnel !



Nous profitons également de présenter Aya Guillabert, 15 ans, qui a débuté sa formation d'employée de commerce à l'administration communale le 18 août dernier.

Aya est la 3^{ème} apprentie formée à l'administration communale et la première sous le régime de la nouvelle ordonnance fédérale de formation professionnelle pour le commerce OrFo23, un vrai challenge tant pour l'apprentie que pour ses formatrices.

Nous souhaitons la bienvenue à Aya et plein succès dans sa formation !

Programme Bâtiments – Service de l'énergie, Fribourg

En 2024, Les subventions promises pour les mesures énergétiques du Programme Bâtiments en Suisse s'élevaient à environ 542,5 millions de francs. La tendance indique un léger fléchissement d'environ 40 millions par rapport aux résultats des années 2022 et 2023.

Quelque 190 millions de francs ont concerné des projets d'installations techniques du bâtiment. Ces fonds ont pour but de remplacer environ 19'300 chauffages. De plus, 123 millions de francs ont été engagés notamment dans l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment.

Fribourg bien placé

Avec plus de 70 francs par habitant, Fribourg se place en dixième position nationale pour les versements de subvention en 2024. Ces montants sont principalement investis dans l'isolation thermique et la technique du bâtiment. Au niveau de la diminution du CO₂ par habitant, Fribourg figure en douzième position avec une réduction de 400 kg de CO₂ par habitant en 2024.

Des subventions limitées dans le temps

Les montants des subventions à disposition pourraient diminuer fortement dès 2027 à cause des mesures d'économie de la Confédération et de l'Etat de Fribourg. Il est donc encore temps de concrétiser vos projets de rénovation énergétique, tout en bénéficiant d'une subvention du Programme Bâtiments.

Source : Service de l'énergie, Etat de Fribourg

Pour plus d'informations du Service de l'énergie : <https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/energie/infolettre-pour-les-communes>

alimentation



Dougoud & Gurtner Sàrl
Albeuve

OUVERT TOUS LES JOURS

026 928 11 18

alimentation.beaud@gmail.com



Groupe de jeux en forêt à Neirivue

“LES PETITS ELFES”

Canapé forestier de Neirivue

GROUPE DE JEUX EN FORÊT

NOUS PROPOSONS DES MOMENTS DE DÉCOUVERTES, DE CRÉATIVITÉS ET DE COOPÉRATION EN PLEIN AIR. NOS DEMI-JOURNÉES SONT CONÇUS POUR OFFRIR AUX ENFANTS DE 2 ANS ET DEMI À 4 ANS, UN ENVIRONNEMENT STIMULANT ET BIENVEILLANT, PROPICE À LEUR ÉPANOUISSEMENT.

- développement des sens et de la motricité
- stimulation de la curiosité et de la créativité
- renforcement de la confiance en soi
- respect de l'environnement
- lien social fort

REJOINS-NOUS



TOUS LES VENDREDIS :
LE MATIN DE 8H30 À 11H30
OU L'APRÈS-MIDI DE 13H30 À 16H30

Contact :

Tina 079 719 23 41

Yolande 077 419 46 29

Instagram :

les_petits_elfes2024

atelier.foret.les.petits.elfes@gmail.com



MAURICE BEAUD FILS CONSTRUCTIONS SA

charpente - menuiserie - rénovations

CONSTRUCTEUR BOIS
DEPUIS 1897

www.beaud-mbf.ch



Y. Pasquier Bois Sàrl

YVES PASQUIER

+41 79 525 81 54

info@ypasquier-bois.ch

www.ypasquier-bois.ch

**MERCI A TOUS NOS
ANNONCEURS !**

**CONTACTEZ-NOUS POUR
PUBLIER VOTRE ANNONCE**

EN 2026 PAR EMAIL

**COMMUNE@HAUT-
INTYAMON.CH**



Art Déco Plâtrerie Sàrl
Artur Boino Flôr
Route du Planchamp 38
1669 Neirivue



+41 (0)79 774 85 11
www.art-deco-platrerie.ch
info@art-deco-platrerie.ch

- Panneaux solaires
- Pompe à chaleur
- Installations électriques

CONTACTEZ-NOUS:
T. 026 429 29 29



ODILE SUDAN
Styliste ongulière diplômée
Manucure & Soins des pieds
Coin boutique
Prêt-à-porter féminin
079 728 71 69
odilepythoud@hotmail.com
Rue du Moléson 6
1669 Albeuve
onglerie_lapOse

FAITES DES ÉCONOMIES ET VALORISEZ VOTRE BIEN IMMOBILIER!

Ensemble pour l'énergie de demain

groupe-e.ch

Paysages & Jardins
Morel sàrl

Pierres naturelles • Entretien • Aménagements

Kevin Morel - Rte de l'Intyamon 18 - 1669 Neirivue



Accueil extrascolaire de Haut-Intyamou



L'accueil extrascolaire (AES) est accessible aux enfants de la 1H à la 8H du cercle scolaire de l'Intyamou. Celui-ci est ouvert uniquement pendant la période scolaire et est fermé durant les vacances scolaires.

Depuis le 6 janvier 2025, l'équipe de l'AES accueille les enfants dans les locaux de la nouvelle école.

L'objectif principal est de proposer un environnement accueillant pour les enfants, où ils pourront participer à des activités adaptées à leur âge et leurs intérêts. Du personnel de qualité est engagé pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants. Un traiteur de la région fournit des repas équilibrés composés de produits locaux, frais et de saison.

Les inscriptions peuvent être effectuées tout au long de l'année scolaire, sous réserve de places disponibles, et doivent être adressées à l'administration communale de Haut-Intyamou.

Informations : <https://www.haut-intyamou.ch/ecoles-et-formation/accueil-extra-scolaire>

Contact : 079 203 20 01 ou aes@haut-intyamou.ch

Option Gruyère – une dynamique régionale au service de la culture, de l'enfance et de la jeunesse

Option Gruyère est une association intercommunale fondée en 2022 par les **25 communes du district de la Gruyère**. Elle a pour mission de **déployer des actions et projets d'envergure** en faveur de la **culture** ainsi que de **l'enfance et de la jeunesse (0-25 ans)** sur l'ensemble du territoire gruérien.



L'association agit comme un **acteur central de coordination des politiques publiques** dans ses deux domaines de compétence, et soutient concrètement des initiatives locales porteuses de sens et d'impact.

Parmi ses actions prioritaires :

- **Soutenir des projets culturels à portée régionale**, avec une attention particulière portée à la **création artistique professionnelle**.
- **Accompagner les projets dédiés à l'enfance et à la jeunesse**, encourager **l'engagement social, l'intégration, l'insertion professionnelle** et la **participation civique** des enfants et des jeunes.

👉 Découvrez l'ensemble des projets et activités d'Option Gruyère :

🌐 www.optiongruyere.ch

📱 Suivez-nous sur Instagram : [@optiongruyere](https://www.instagram.com/optiongruyere)

📱 Et retrouvez-nous aussi sur l'application **iGruyère**



**Travaux forestiers - Déchiquetage - Transports
Déneigement - Copeaux, pellets forestiers, bûches**

Rte de la Carrière 3 – 1669 Neirivue
T. 026 928 19 90 – M. 079 224 23 38
info@epf-grandjean.ch – www.epf-grandjean.ch

Pages destinées aux sociétés locales



MARCHÉ DE LA
Saint Nicolas
À LA GRANDE SALLE DE MONTBOVON

SAMEDI 6 2025
DECEMBRE

PROGRAMME

9H30	OUVERTURE DES PORTES
11H30	CONTES « LES ATELIERS D'ANAÏS » ÉCOLE DE MONTBOVON
13H30-15H30	BRICOLAGES « LES ATELIERS D'ANAÏS » ÉCOLE DE MONTBOVON
16H30	VISITE DU SAINT-NICOLAS

PETITE RESTAURATION ET AMBIANCE GARANTIE !

Le bulletin d'information dédie **une ou plusieurs pages aux sociétés de la Commune.**

En cas d'intérêt, vous êtes invité-e-s à communiquer les dates des événements prévus en 2026 **d'ici au 31 mars 2026** à l'adresse commune@haut-intyamon.ch. Merci d'avance !



FOIRE 37^e ÉDITION D'ALBEUVE

Désalpe - Marché artisanal

www.foirealbeuve.ch

Le président et son comité d'organisation remercient chaleureusement la population de Haut-Intyamon et plus spécialement d'Albeuve pour l'engouement qu'elle porte à la manifestation. Grâce à vous, la Foire d'Albeuve reste unique et authentique.

Nous comptons sur vous pour la 38^{ème} édition, le 3 octobre 2026

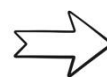


Planter des arbres fruitiers

Afin de maintenir le riche patrimoine fruitier du Parc, des actions de soutien à la plantation sont menées chaque année. **Le soutien inclut le conseil, un prix favorable à l'achat de l'arbre et à sa taille sur 6 ans.**

Le site du Parc détaille toute la procédure, du choix de l'arbre au formulaire de commande. Pour une livraison au printemps 2026, les commandes sont à adresser d'ici au 31 janvier.

Informations sur les variétés et commandes



Aménager un étang chez soi

Et si, au détour d'un jardin ou d'un pré, la grenouille faisait à nouveau entendre sa chanson ? Les étangs ont presque disparu de nos paysages : plus de 90 % des zones humides suisses se sont éteintes.

Créer un étang, c'est offrir un refuge à toute une vie discrète mais essentielle ; tritons, libellules, abeilles sauvages et oiseaux y trouvent refuge naturellement. Quelques mètres carrés suffisent : un emplacement ni trop ombragé ni trop exposé, des pentes douces, des plantes indigènes (joncs, carex, menthe aquatique) et surtout pas de poissons.

L'entretien reste léger : couper un peu de végétation de temps à autre, surveiller l'envasement, ne jamais le vider complètement. En s'engageant à le maintenir durant au moins huit ans, l'étang devient un vrai petit écosystème durable.

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut accompagne les propriétaires qui souhaitent franchir le pas : conseils techniques, suivi écologique et soutien financier pouvant aller jusqu'à 70 % des coûts, selon le projet.

Renseignements au 026 924 23 30 ou à nature@gruyerepaysdenhaut.ch

Planter arbres et arbustes

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut accompagne les propriétaires qui souhaitent replanter des haies, des arbres isolés ou des allées d'arbres, en conseillant, aidant au choix des essences locales et en soutenant financièrement le projet.

La prochaine livraison de plants aura lieu à l'automne 2026. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'adresser au Parc au 026 924 23 30 ou à nature@gruyerepaysdenhaut.ch.

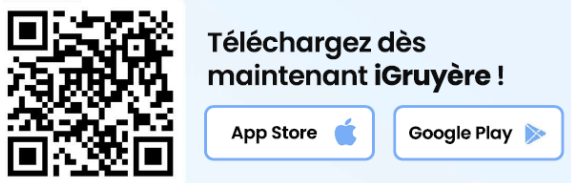
Vous êtes propriétaire ou logeur et vous louez votre bien ou une partie de votre logement ?

Merci d'annoncer les arrivées-départs de vos locataires au contrôle de l'habitant de la commune 😊, directement au guichet durant les heures d'ouverture ou par email habitant@haut-intyamon.ch.

iGruyère - La Gruyère se digitalise

Souhaitez-vous être informés en temps réel de ce qui se passe sur la Commune ?

N'attendez plus et téléchargez l'application iGruyère au moyen du QR code ci-dessous !



Emploi Commune de Haut-Intyamon

Nous sommes régulièrement à la recherche de nouveaux collaborateurs pour étoffer notre équipe de conciergerie. En cas d'intérêt, contactez-nous !



Ferblanterie - couverture - Inst. sanitaire

Joël Rey

Les Moret 12

1669 Montbovon

079/757.62.36

joel.rey@hotmail.com



Commission Seniors

La saison estivale de la commission seniors touche à sa fin et elle a été marquée par des activités qui ont rencontré un franc succès : vous pouvez être fiers de vous !

En effet, vous avez été nombreux à participer à ces rendez-vous qui, désormais, ponctuent de manière régulière votre quotidien.

Quel plaisir de se retrouver à la Pinte de Lys autour d'un café, d'aller visiter la chocolaterie de Broc, de randonner avec notre nouvelle guide Ann-Christin ou encore de partager un moment de convivialité autour d'une assiette de macaronis de chalets. Sans oublier un après-midi dédié à la confection de fleurs en papier pour décorer le village d'Albeuve à l'occasion de la Foire d'Albeuve.

Il faut dire que votre commission seniors est ultra-motivée et la richesse de tous ces moments de partage la portent vers de nouvelles idées et une motivation sans faille.

Nous espérons que vous aurez tout autant de plaisir à découvrir le programme hivernal et que vous serez toujours plus nombreux à nous rejoindre.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de votre bulletin et n'oubliez pas : collez le programme sur votre réfrigérateur... afin de n'en louper aucune miette !



Votre commission seniors

- Retrouvez toutes les dates sur <https://www.haut-intyamon.ch/seniors>
- Découpez le programme qui se trouve à la fin de ce bulletin et collez-le sur votre frigo
- Vous n'êtes pas motorisés et souhaitez participer à nos activités ? Annoncez-vous à l'administration communale b



Instants de vie

La rubrique intitulée : « Instants de vie » donne deux fois l'an la parole à un(e) senior(e) de la commune de Haut-Intyamou. Ces derniers, en répondant aux questions posées, jettent un coup d'œil sur leur passé... et sur l'avenir. Les interviews sont signées par Danielle Aeby-Magnin, auteure de livres, qui habite Les Sciernes-d'Albeuve.

Patricia Clément-Fournier

Patricia Clément, 69 ans, est arrivée aux Sciernes d'Albeuve en 2014. Elle est mariée, mère de deux fils, et grand-mère de deux petits-enfants. Elle a été active professionnellement à Gland (VD) dans le domaine des piscines, en collaboration avec son mari. Ses loisirs à la retraite : le jardinage, les balades en montagne, et les activités picturales.

Quel est le souvenir d'enfance qui vous vient à l'esprit ?

Mon père était un petit artisan-maçon, et avait décidé de construire sa maison. Quand nous avons emménagé, cette dernière n'avait ni portes ni fenêtres ! Le menuisier, un artisan copain de mon père, avait du retard dans sa livraison... De ce fait, nous avons dormi presque une semaine dans une maison ouverte aux quatre vents ! Heureusement, nous habitions dans le Sud-Ouest de la France, - à Puy l'Evêque, un village à 30 km de Cahors, dans le Lot - et c'était le mois d'août, donc la météo était favorable pour ce genre de situation ! (*rires*) J'avais six ans, et je me souviens très bien de la scène : mes parents avaient installé leur grand lit dans le salon, et moi, je dormais dans un petit lit, proche d'eux. Mais comme la pièce donnait directement sur la terrasse entourant la maison, je suppose que c'était quand même une question de sécurité, bien que le terrain entourant la maison fut assez vaste, comme souvent dans la campagne française.

Un moment qui a marqué un tournant dans votre vie ?

Quand je suis partie de chez moi à l'âge de 16 ans, pour faire une formation de laborantine à Bordeaux, à 200 km de mon village. Je ne rentrais bien sûr pas tous les week-ends à la maison, ce qui me permettait de sortir avec mes amis, pour découvrir les attraits de la grande ville, comme les cinémas où je me rendais volontiers le samedi. Au lycée technique où j'étais formée, il y avait de nombreuses activités socio-culturelles avec des clubs auxquels nous pouvions adhérer. J'ai fait partie du Club ornithologique de l'école, et nous étions par exemple allés observer les oiseaux migrateurs dans la réserve naturelle du Banc d'Arguin, dans le Bassin d'Arcachon, au pied de la dune du Pilat. Je me suis aussi occupée du Ciné-club de l'école.



Qu'est-ce que cela a changé pour vous ?

Eh bien, je dirais que cela a confirmé mon besoin de bougeotte, car j'ai toujours eu envie d'aller voir ailleurs si l'herbe était plus verte, trouvant que dans mon village, on mourait d'ennui ! Mais ce n'était que le début... A la fin de ma formation, je n'ai pas eu envie de chercher un emploi dans le secteur des laboratoires. J'ai préféré faire toutes sortes d'expériences professionnelles, comme travailler chez un ostréiculteur du Bassin d'Arcachon – pour lequel je tournais les grandes poches à huîtres – puis confectionner avec une amie des pantalons à fleurs que nous vendions sur les marchés (cela marchait super bien !) Je suis aussi allée aller faire les vendanges dans différents domaines viticoles. Les meilleures conditions, je les ai trouvées au domaine de Paulliac, chez les Rothschild, où nous étions très bien payés, et c'était même le cas les jours de pluie... du coup, nous priions parfois pour qu'il pleuve ! (*rires*) J'avais un copain à l'époque, avec qui nous avons fait des saisons dans l'hôtellerie. En été, à Lacanau océan dans un Club de jazz, et l'hiver à Valmorel aux sports d'hiver. Entre les saisons, nous voyagions en Europe dans des voitures « pourries », comme en Belgique, où je me suis retrouvée frigorifiée sur la plage ventée d'Ostende, car trop peu habillée, n'ayant pas pensé que la température de là-bas soit aussi différente de celle d'Arcachon !... C'était les années 1970, la décennie de tous les possibles.

Et pourquoi être venue en Suisse ?

Lorsque j'ai quitté mon copain de l'époque, je me suis mise en quête d'un emploi. J'ai eu connaissance de deux offres de travail : l'une était en Corse, et l'autre, en Suisse. Mais après avoir lu dans un journal local que des Corses s'étaient saisis de naturistes en vacances sur leur île pour les barbouiller de peinture (!) je me suis dite que je n'allais pas aller travailler chez ces sauvages ! (*rires*) Restait donc l'emploi de serveuse dans un bistrot au-dessus de Gland. C'est là que j'ai fait ensuite la connaissance de mon futur mari, Dany. En ce temps-là, il aidait son père à réparer des piscines... et il avait des cheveux qui lui tombaient au milieu du dos ! Il m'a invitée au Paléo. Le soir, après mon travail, je le rejoignais dans une ancienne baraque pour saisonniers où il logeait. C'était un peu la vie de bohème ! Le premier hiver où je l'ai connu, il partait dans le désert avec sa Land Rover (plus tard, il fera une fois le Dakar). De mon côté, je suis allée en Afrique avec ma sœur. Puis durant nos deux ans de fréquentations, mon chéri et moi sommes partis chaque hiver durant deux mois, pour voyager dans les déserts d'Algérie et du Niger. Peu avant l'âge de 30 ans, nous avons ouvert à Gland un commerce de piscines - avec un magasin d'accessoires - où nous faisons également de l'entretien, tout comme de la rénovation d'anciennes piscines.

Quelles ont été vos premières impressions de la Suisse ?

Excellentes, et je vais vous dire pourquoi... Arrivée en gare de Genève, et m'apprêtant à prendre le train pour Gland, un charmant monsieur entre deux âges m'a demandé s'il pouvait m'aider à porter mon sac de voyage pour monter les marches conduisant au train (assez hautes à l'époque).



J'ai immédiatement pensé : « Alors ça, c'est un pays où les gens ont du respect », car je n'avais évidemment jamais vécu une telle expérience en France ! (rires) Puis j'ai aussi vu la politesse des gens, qui se disaient bonjour dans la rue.

Quelles sont vos valeurs aujourd'hui ?

J'aime vivre dans cette belle région, en connexion avec la nature. Je cherche à me cultiver et à trouver un sens profond à la vie ; me sentir reliée à une dimension spirituelle.

En quoi trouvez-vous que la société a bien changé ?

Actuellement, la parole est libérée, particulièrement dans le domaine des violences faites aux femmes et aux enfants, comme les abus concernant ces derniers dans le domaine du sport. Je trouve important qu'on puisse enfin parler ouvertement de tout cela.

En quoi a-t-elle mal changé selon vous ?

Je trouve que nous vivons dans une société beaucoup trop mercantile, où le *paraître* est plus important que l'*être*. Un autre point négatif, c'est le côté noir d'internet. Et enfin, l'évolution politique qui va dans le sens du fascisme est inquiétante.

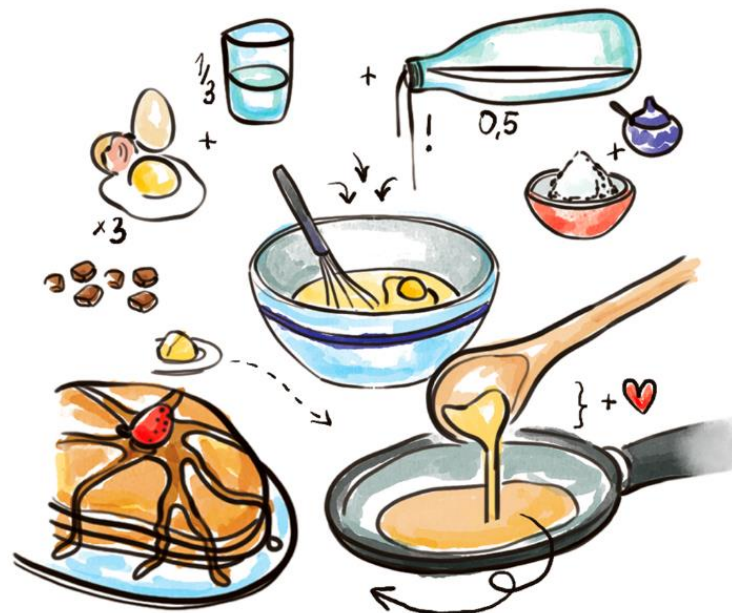
Ce que vous aimeriez transmettre aux générations qui vous suivent ?

Que pour évoluer, il faudrait cesser de se focaliser sur la consommation, et plutôt savoir se dépouiller. Ce qui sert, c'est de savoir faire quelque chose de ses mains, mais aussi entretenir ses neurones, en se remplissant de connaissances. Une autre chose importante, c'est de se relier à la nature.



Propos recueillis par Danielle Aeby-Magnin

RECETTE DE CRÊPES



Selon le dicton, « A la Chandeleur, grande neige et froideur » ! Pour contrer le froid, la Commission Seniors vous convie à fêter la Chandeleur en mangeant de délicieuses crêpes

Judi 5 février 2026 dès 11h30
Salle des sociétés sous la bibliothèque à Albeuve

Participation limitée à 20 seniors
Inscription auprès de Jacqueline Beaud – 079 352 03 85
délai d'inscription au lundi 26 janvier 2026

Les personnes non motorisées qui souhaitent participer à la rencontre peuvent s'annoncer à l'administration communale.

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !



PRO SENECTUTE

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu **du 2 février 2026 au 30 avril 2026**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 19 janvier 2026 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessous).

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch

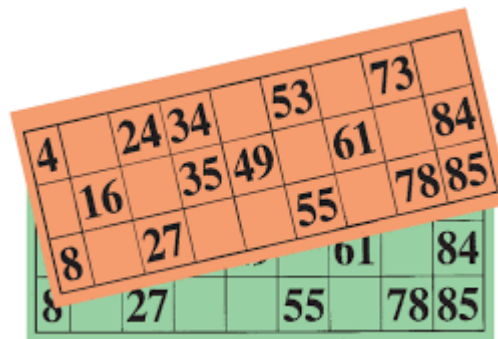


Animations au Home de l'Intyamou Lotos

Venez passer d'agréables après-midis au Home de l'Intyamou, **le mercredi dès 15 h00.**

Dates à retenir :

- ❖ Mercredi 7 janvier 2026
- ❖ Mercredi 4 février 2026
- ❖ Mercredi 4 mars 2026
- ❖ Mercredi 1^{er} avril 2026
- ❖ Mercredi 6 mai 2026
- ❖ Mercredi 3 juin 2026



Les personnes non motorisées qui souhaitent participer à la rencontre peuvent s'annoncer à l'administration communale.

Journée des aînés – Jeunesse d'Albeuve

La Jeunesse d'Albeuve organisera sa traditionnelle Journée des aînés destinée aux habitants des villages d'Albeuve et des Sciernes

**le dimanche 29 mars 2026
à la salle communale à Albeuve**



Animations diverses, rires et ambiance garantis !

Les personnes non motorisées qui souhaitent participer à la rencontre peuvent s'annoncer à la Jeunesse d'Albeuve.



INVITATION À UNE MATINÉE CAFÉ-FRUIT-CROISSANT POUR LES SENIORS



LE VENDREDI 5 DECEMBRE 2025 À 9H30

AUBERGE DU LION D'OR A NEIRIVUE

LE JEUDI 19 MARS 2026 À 9H30

A L'AUBERGE DE L'ANGE A ALBEUVE

Venez nombreux, sans inscription !

Les personnes non motorisées qui souhaitent participer à la rencontre peuvent s'annoncer à l'administration communale.

MARDI 3 MARS 2026
à 15 heures
salle communale à Albeuve

Le Théâtre des 4 Heures présente... deux comédies brèves

Humulus le muet

de Jean Anouilh (partie 1)
et Myriam Humbert (partie 2)

Mise en scène Myriam Humbert



Fugue en duo majeur

de Francis Poulet

Mise en scène François Ménetrey

100 minutes de surprises !

Entrée libre - chapeau

Avec le soutien de :



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD



PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE





Après-midi musical / dansant

La Commission Seniors, en collaboration avec le home de l'Intyamon à Villars-sous-Mont, a le plaisir de vous convier à un après-midi musical / dansant le

**Mercredi 21 janvier 2026 à 14h20
au Home de l'Intyamon, Villars-sous-Mont**



**Un goûter sera offert aux participants.
Venez nombreux, sans inscription !**

*Les personnes non motorisées qui souhaitent participer à la rencontre
peuvent s'annoncer à l'administration communale.*

Rétrospective 2025 des activités seniors

Les Randos-Seniors



Les cafés-fruits-croissants



Les macaronis



Visite de la chocolaterie



Un grand **MERCI** aux membres de la commission Seniors pour leur investissement et aux participants avec qui nous avons partagé de merveilleux moments !
Rendez-vous en 2026.



Maria Grangier a fêté ses 100 ans !



Photo Benoît Jonin

Je suis née le 10 juillet 1925 à Cormérod dans une famille paysanne où j'ai grandi avec mes 2 frères. J'accomplis mon école dans mon village et mon école ménagère à Fribourg. Après cela, je suis restée à la maison pour seconder mes parents à la ferme et aider ma mère car à la maison nous avions une épicerie. Quelques années s'écoulaient ainsi et un jour entra dans l'épicerie un beau jeune homme, vêtu de militaire, pour y acheter des cigarettes.

Après quelques rencontres, nous sommes tombés amoureux l'un de l'autre. Il s'appelait Joseph et venait du village d'Albeuve. Nous nous sommes mariés le 19 octobre 1946 à l'église de Courtion et nous sommes venus habiter dans une maison à Neirivue. Nous avons eu 2 filles, Fernande et Marie-Claude, 4 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

J'aimais m'occuper de ma maison, des fleurs et j'allais parfois en vacances en Italie dans la famille de mon beau-fils Giuliano. J'aimais également aller regarder les matchs de football de mon petit-fils aîné, les lotos et les jeux de cartes avec des amis. En 2007, j'ai eu l'immense douleur de perdre ma fille Marie-Claude et en 2019, après 73 ans de mariage, de perdre mon cher époux Joseph.

En 2022, je suis tombée dans ma maison et, pour la première fois de ma vie, j'ai fait 2 semaines d'hôpital. A ma sortie, je fus accueillie au Home de Villars-sous-Mont où j'ai fait la connaissance de personnes formidables et d'une gentillesse remarquable. Je remercie du fond du cœur tout le personnel soignant, le personnel de la cafétéria, de la cuisine ainsi que les animateurs. Je suis chouchoutée. Merci à ma fille qui me rend visite tous les jours et pour son dévouement envers moi.

Je coule des jours heureux auprès de personnes que j'aime beaucoup.

Encore Merci et Gros Bisous.

Maria Grangier

C'est le 10 juillet 2025 sous un soleil radieux que Maria Grangier a été fêtée comme il se doit au home de l'Intyamon en présence du Conseiller d'Etat Didier Castella, le chancelier Freiburghaus ainsi que deux représentantes du Conseil communal, Mesdames Karine Beaud-Ropraz et Corine Sigrüst.



© Charly Rappo / La Liberté



Pour ceux qui aiment le Patois et veulent le faire vivre

Michèle Castella, en collaboration avec l'Auberge de l'Ange à Albeuve, organisent, chaque deuxième et quatrième jeudi du mois à 19h30, des soirées patois au restaurant.

Alors si vous souhaitez venir exercer ou améliorer votre pratique, vous êtes les bienvenu-e-s !

In n'atindin dè vo rêvère dyora !

Venez nombreux même si vous ne savez pas le patois.

Renseignements supplémentaires auprès de Michèle Castella au 026 928 16 23.

Proches-aidants



Si vous apportez une aide régulière, importante et durable, à une personne impotente qui lui permet de vivre à domicile, vous pouvez demander une indemnité forfaitaire :

<https://www.pa-f.ch/fr/prestations/aide-financiere/indemnite-forfaitaire>

en choisissant le district de la Gruyère ou directement à l'administration communale.

Le formulaire se trouve sur le site de la commune, sous l'onglet « Santé, social et petite enfance ».

Sacs poubelles gratuits

Prestation pour les seniors : 2 rouleaux de sacs poubelles 60 L sont offerts par année aux personnes souffrant d'incontinence (sur présentation d'une ordonnance médicale).

A la naissance d'un enfant, 5 rouleaux de sacs taxés officiels sont offerts.

Renseignements et informations à l'administration communale.



Programme Seniors + Décembre 2025 – Mai 2026

Café-fruit-croissant GRATUIT (1 boisson + 1 croissant)		
Vendredi 05.12.2025	9h30	Auberge du Lion d'Or - Neirivue
Jeudi 19.03.2026	9h30	Auberge de l'Ange - Albeuve
Lotos SANS INSCRIPTION		
Mercredi 07.01.2026	15h00	Home de l'Intyamon
Mercredi 04.02.2026	15h00	Home de l'Intyamon
Mercredi 04.03.2026	15h00	Home de l'Intyamon
Mercredi 01.04.2026	15h00	Home de l'Intyamon
Mercredi 06.05.2026	15h00	Home de l'Intyamon
Mercredi 03.06.2026	15h00	Home de l'Intyamon
Gym seniors - Pro Senectute Fr. 100.-/semestre		
Inscriptions 026 347 12 93 ou sportetformation@fr.prosenectute.ch		
Mardi	15h30-16h30	Neirivue, halle de gym
Mercredi	14h00-15h00	Neirivue, halle de gym
Gym-fit - CS Neirivue Fr. 150.-/année		
Inscriptions au 079 303 49 55 (Sarah Merino)		
Mardi	20h00-21h00	Neirivue, halle de gym
Le Théâtre des 4 Heures ENTREE LIBRE – COLLECTE		
Mardi 03.03.2026	15h00-17h30	Salle communale Albeuve
Après-midi musical / dansant GRATUIT – SANS INSCRIPTION		
Inscriptions jusqu'au 19.01.2026 au 079 352 03 85 (Jacqueline Beaud)		
Mercredi 21.01.2026	14h20	Home de l'Intyamon
Fête de la Chandeleur Crêpes à votre bon cœur, boissons payantes		
Inscriptions jusqu'au 26.01.2026 au 079 352 03 85 (Jacqueline Beaud)		
Jeudi 05.02.2026	Dès 11h30	Salle sous la bibliothèque - Albeuve
Soirées patois GRATUIT		
Renseignements 026 928 16 23 (Michèle Castella)		
2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi de chaque mois	19h30	Auberge de l'Ange – Albeuve
Cartes / jeux de société GRATUIT – SANS INSCRIPTION		
Renseignements 079 230 73 60 (Claude Marguet) ou 079 349 79 28 (Simone Pythoud)		
Tous les lundis jusqu'au 20 avril 2026 – en alternance Neirivue (salle de l'école) – Albeuve (restaurant)		
Programme détaillé aux piliers publics, dans les restaurants et commerces		
Randonnées douces avec Ann-Christin Nöchel Fr. 10.-/randonnée		
Dates transmises au printemps – plus d'informations au 079 241 60 27 (Guy Grangier)		

Les personnes non motorisées peuvent s'annoncer à l'administration communale 026 928 40 40
Retrouvez le programme sur <https://www.haut-intyamon.ch/seniors>

DÈS LE 14 DÉCEMBRE 2025

CHANGEMENT HORAIRE

#jyvaisenTPF

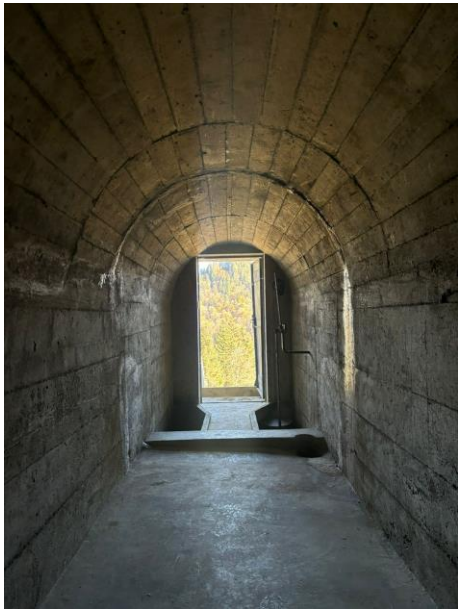


CONSULTEZ
VOS HORAIRES
EN LIGNE:
tpf.ch/nouveautes

©Julien Chavallaz



La photo mystère



Saurez-vous deviner où a été prise cette photo ?

Solution dans le prochain bulletin !

Solution de la photo mystère du bulletin N°07 :

Bravo à ceux qui ont reconnu la petite cascade située à la sortie du village de Lessoc, sur la route de la Becca, derrière l'ancien poulailler.



Photo Simone Pythoud

L'info pertinente...



Ça bouge dans la commune !

Ci-dessous le mouvement de population entre le 1^{er} novembre 2024 et le 31 octobre 2025 :

Arrivées : 116

Départs : 124

Population au 31 octobre 2025 : 1776 habitant.e.s

Administration communale

- Rue du Moléson 19, 1669 Albeuve

Téléphone 026 928 40 40
Site internet www.haut-intyamou.ch
e-mail commune@haut-intyamou.ch

- Horaire d'ouverture guichet :

lundi 14h00 à 16h30
mardi 09h00 à 11h00 et 17h30 à 18h30
jeudi 09h00 à 11h00
vendredi 09h00 à 11h00

- Fermeture de l'administration communale

- Immaculée Conception : lundi 8 décembre 2025
- Du vendredi 19 décembre à midi au dimanche 4 janvier 2026 inclus
- Du vendredi 3 avril (Vendredi Saint) au lundi 6 avril 2026 inclus (Lundi de Pâques)
- Pont de l'Ascension : vendredi 15 mai 2026

- Service de piquet CAD chauffage à distance, eau, éditité, neige :
téléphone 079 282 22 52
-

Déchetterie communale

Fermée le jeudi 25 décembre 2025 et le jeudi 1^{er} janvier 2026.

- Horaire d'ouverture (été) **dès le 29 mars 2026**

mardi 18h00 à 19h00
jeudi 18h00 à 19h00
samedi matin 09h30 à 11h30
samedi après-midi 13h30 à 15h30

- Horaire d'ouverture (hiver) **dès le 25 octobre 2026**

mardi 18h00 à 19h00
jeudi 18h00 à 19h00
samedi matin 09h30 à 11h30